

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Bilan des DPJ/DP 2011

La violence change l'enfance

Québec et Lévis, le 3 octobre 2011 - Les directrices de la protection de la jeunesse (DPJ) du Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire et du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches, respectivement M^{mes} Dominique Jobin et Diane Lafleur, dressent aujourd'hui le portrait de la situation des enfants et des adolescents en détresse du Québec ainsi que des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches en publiant leur bilan annuel.

Cette année, une augmentation de signalements a été enregistrée : 76 469 situations d'enfants ont été signalées, soit 5 796 de plus que l'an dernier. Cette augmentation représente une hausse de 8,2 % alors que l'augmentation des cinq dernières années se situait autour de 1,4 % par année.

Plusieurs facteurs contribuent à cette hausse. Les DPJ expliquent celle-ci notamment par la sensibilité grandissante de la population face à la maltraitance des enfants et aussi par la confiance de cette dernière envers les DPJ. En 2010, 84 % de la population était favorable aux centres jeunesse, selon un sondage réalisé par Impact recherche. La hausse des signalements s'explique aussi par l'appauvrissement d'une partie de la population ainsi que la vulnérabilité et l'isolement des familles. Parmi les situations d'enfants qui ne sont pas retenues, plusieurs sont dirigées vers d'autres services et c'est là que nos partenaires interviennent.

L'abus physique menace la sécurité des enfants

Les motifs de signalement les plus retenus demeurent la négligence et le risque sérieux de négligence. Les seconds motifs sont ceux de l'abus physique et du risque sérieux d'abus physique, avec une proportion de 25 % des signalements retenus. C'est pourquoi, cette année, les DPJ ont fait le choix de parler davantage de cette problématique, puisque *La violence change l'enfance*.

L'abus physique et le risque sérieux d'abus physique menacent directement la sécurité des enfants. Ceux-ci vivent avec la peur et l'incertitude et souffrent souvent en silence.

Le Bilan des DPJ 2011 illustre les lourdes conséquences qu'entraînent les abus chez les enfants. Ils subissent des séquelles psychologiques qui peuvent avoir un impact pour le reste de leur vie. Ils peuvent vivre de l'anxiété, se refermer sur eux-mêmes, sans parler de la méfiance qui s'installe à l'égard des autres adultes pouvant en prendre soin. Dans le cas des blessures physiques, il s'agit d'ecchymoses, de coupures, d'écorchures, de brûlures, de fractures et de traumatismes crâniens. Pour certains, les conséquences seront permanentes et peuvent affecter pour toujours leur développement, telles que des retards de langage, de dextérité manuelle et des problèmes neurologiques. Des gestes violents à l'égard des enfants peuvent aussi entraîner la mort.

Les situations de Paule, Damien, Philippe et Nadège sont quelques-unes des 8 110 situations d'enfants signalées pour des abus physiques ou un risque sérieux d'abus physiques. Leur histoire, bien réelle, relatée dans le bilan doit nous faire prendre conscience de l'ampleur des conséquences de gestes inacceptables commis à leur endroit. En 2011, il y a encore beaucoup trop d'enfants dont l'enfance est menacée.

Infliger des blessures à un enfant, le battre ou utiliser des méthodes éducatives inappropriées pour le punir sont des gestes qui ne sont pas tolérés au Québec. La Loi sur la protection de la jeunesse oblige tout citoyen à signaler toute forme d'abus à l'égard d'un enfant.

Les abus physiques touchent toutes les catégories d'âge, du bébé secoué à l'adolescent molesté. Bien que les parents soient les premiers responsables de leur enfant, tous les adultes entourant ces enfants doivent aussi se sentir concernés par leur protection et leur bien-être. Les DPJ ne peuvent agir seuls. Ils lancent un appel à la collectivité afin que tous se sentent responsables et viennent en aide aux parents nécessitant du répit, du soutien et de l'entraide avant que des gestes irréparables ne soient commis.

Les DPJ maintiennent la nécessité d'agir et réclament que les enfants et les jeunes soient en tête des priorités de notre société. Rappelons que les enfants d'aujourd'hui sont les parents de demain.

Portrait régional

Pour les régions de Québec, on constate une hausse de **signalements reçus** de 529 et pour Chaudière-Appalaches de 821. Au niveau des **signalements retenus**, en Chaudière-Appalaches, il y a une stabilité tandis qu'à Québec, il y a une augmentation de signalements retenus de 241.

Au niveau des signalements retenus en abus physique et risque sérieux d'abus physique, il y a une hausse de 108 signalements (2,2 %) au CJQ-IU et une baisse de 35 signalements (2,1%) au CJCA. On constate qu'il n'y a pas une grande fluctuation entre les deux régions concernant les signalements en abus physique et risque sérieux d'abus physique (une hausse de 2 % au CJCA et une baisse de 2 % au CJQ-IU).

Pour connaître les statistiques régionales par problématiques et par territoires, consulter les tableaux joints en annexe.

Le bilan provincial des DPJ 2010-2011 est disponible pendant toute l'année aux adresses suivantes :

www.centrejeunessedequébec.qc.ca

www.cj12.qc.ca

www.acjq.qc.ca

-30-

Sources :

Karine Primard
Agente d'information
Centre jeunesse de Québec
-Institut universitaire
418 661-6951, poste 1503
karineprimard.cj03@ssss.gouv.qc.ca
www.centrejeunessedequébec.qc.ca

Geneviève Dion
Responsable des communications
Centre jeunesse Chaudière-Appalaches
418 837-1930, poste 209
1 800 461-9331, poste 209
Genevieve_Dion_@ssss.gouv.qc.ca
www.cj12.qc.ca

**SIGNALEMENTS RETENUS EN CHAUDIÈRE-APPALACHES
PAR PROBLÉMATIQUE ET PAR MRC EN 2010-2011**

	Négligence		Risque sérieux de Négligence		Troubles de comportement		Abus physiques		Risque sérieux d'abus physique		Abus sexuels		Risque sérieux d'abus sexuel		Mauvais Traitements psychologiques		Abandon		TOTAL	
	2009 2010	2010 2011	2009 2010	2010 2011	2009 2010	2010 2011	2009 2010	2010 2011	2009 2010	2010 2011	2009 2010	2010 2011	2009 2010	2010 2011	2009 2010	2010 2011	2009 2010	2010 2011	2009 2010	2010 2011
TOTAL 2010-2011 % 2010-2011	388 22,5 %		340 19,7 %		260 15 %		282 16,3 %		109 6,3 %		76 4,4 %		56 3,2 %		213 12,3 %		6 0,3 %		1730 100 %	
TOTAL 2009-2010 % 2009-2010	361 21,0 %		272 15,8 %		230 13,3 %		297 17,2 %		128 7,4 %		101 5,9 %		96 5,6 %		236 13,7 %		2 0,1 %		1723 100 %	
Beauce-Sartigan	42	50	32	40	30	29	51	33	10	21	13	11	14	10	42	22	0	2	234	216
Bellechasse	43	47	17	32	23	10	26	27	18	12	10	6	8	2	29	42	0	1	174	179
Chutes-Chaudière	42	46	36	38	37	56	41	36	13	12	19	11	24	7	25	46	1	0	238	252
Desjardins	53	62	32	54	40	49	47	43	27	18	12	12	10	13	37	29	0	0	258	280
Les Appalaches	40	35	26	33	25	26	34	33	8	10	7	7	8	2	15	15	0	0	163	161
L'Islet	8	16	9	13	5	4	12	13	5	3	6	2	2	5	6	9	0	0	53	65
La Nouvelle-Beauce	33	17	32	14	20	25	13	12	12	3	10	1	0	2	21	11	0	1	141	86
Les Etchemins	12	10	14	9	6	13	5	11	1	2	3	1	6	4	21	9	0	0	68	59
Lotbinière	26	42	31	40	10	18	15	27	7	6	4	8	10	1	8	7	0	1	111	150
Montmagny	24	29	13	26	13	5	19	15	10	3	4	1	2	2	9	15	0	0	94	96
Robert-Cliche	28	11	11	29	12	15	20	15	9	9	8	7	7	1	10	1	0	0	105	88
Hors région	10	23	19	12	9	10	14	17	8	10	5	9	5	7	13	7	1	1	84	96